



Contrat AMAP Vert de Terre



Panier Veau

MAI 2013 à OCTOBRE 2013

Le/ la consom'acteur/ trice	Le/ la producteur/trice	Le/la Réfèrent(e)
Nom :	Patricia et Christian Arribert La ferme des Jalines Les Lombards 38250 Villard de Lans 04 76 95 94 94 / 06 50 38 14 62 jalines@voila.fr	Valérie DUPUY 1 lotissement les Charmettes 38250 VILLARD DE LANS 06.12.21.78.77
Prénom:		
Adresse:		
Tél :		
Mél :		

- Le présent contrat est passé entre les soussignés, le consom'acteur et le producteur.
- Les conditions générales de l'AMAP Vert de Terre et la Charte des AMAP (dans leurs versions à la date de signature) règlent les détails du présent contrat.
- Les chèques sont à rédiger à l'ordre des producteurs/trices. Le producteur s'engage à retirer les chèques aux dates suivantes : 1^{er} chèque : 07 JUIN 2^{ème} chèque : 07 JUILLET 3^{ème} chèque : 07 AOUT

Type de panier à titre indicatif pour la saison 2013

Panier 34€ (2,5 kg)	Panier 64€ (5 kg)
- 4 escalopes	- 8 escalopes
- 1kg rôti	- 4 côtes
- 1 kg de sauté / blanquette	- 1kg rôti
	- 1 kg de blanquette
	- 4 tendrons

Merci d'écrire dans les cases le **montant** de vos paniers.

07 JUIN	06 SEPTEMBRE	31 OCTOBRE

Montant total de la commande : €

Les signataires attestent avoir pris connaissance des Conditions Générales de l'AMAP Vert de Terre et de la Charte des AMAP et en acceptent les conditions.

Réalisé en 2 exemplaires à le

Le consom'acteur

Le producteur